

Les lônes s'exposent

Stéphanie Beauchêne
Maison du fleuve Rhône

Hier comblées au profit du développement urbain, les lônes -ou bras morts du Rhône- se voient aujourd'hui réhabilitées et valorisées. Hier ignorés et malmenés, les milieux humides fluviaux font aujourd'hui, l'objet d'une attention soutenue, en leur qualité de patrimoine naturel spécifique de l'espace fluvial.

Restauration des milieux écologiques, appropriation collective et vocation pédagogique sont les principes qui orientent la valorisation de ces « poumons verts » dans le périmètre métropolitain. Sentiers thématiques, bornes didactiques, accueil de groupes, découverte et initiation à l'environnement permettent d'apprécier également, au-delà des richesses paysagères, floristique et faunistique, les qualités sociale et culturelle du fleuve.



© SMIRIL

L'île de la Table Ronde : emblème de l'écosystème rhodanien, à proximité immédiate du Rhône industriel

En 1966, la CNR aménage le barrage et l'usine hydroélectrique de Pierre-Bénite. Cette opération se traduit aussi par la création de 500 hectares de terre-pleins artificiels insubmersibles, qui permettent l'installation d'une activité industrielle (chimie, raffinerie), la réalisation d'une gare de triage SNCF, le passage de l'autoroute A7 et d'importants collecteurs d'assainissement de l'agglomération lyonnaise.

Cette opération génère également un nouvel espace, **l'île de la Table Ronde, ceinte entre le canal du Rhône et le Vieux Rhône**. L'île de la Table-Ronde, la plus grande des îles du Rhône aval s'étend sur les territoires communaux de Feyzin, Irigny, Solaize, Vernaison, Sérézin-du-Rhône, Ternay et Grigny.

Depuis cette époque, les enjeux liés à la réhabilitation du Rhône dans cette zone sont forts et multiples : urbains, industriels, patrimoniaux et sociaux. Et l'île de la Table Ronde a fait l'objet de nombreuses convoitises : stade nautique à l'occasion d'hypothétiques Jeux Olympiques (1968), grand port de plaisance à dimension internationale, comprenant une piscine et une patinoire (1971), projet touristique porté par le syndicat de l'île de la Table Ronde (1975), golf (1985). Tous ces projets n'ont jamais vu le jour.

Les années 1990 marquent une rupture dans les projets d'aménagement, avec l'émergence de l'écologie.

Le projet de réhabilitation des îles et îlots du Rhône en aval de Lyon, initié par les communes riveraines, les collectivités (Grand Lyon, Conseil Général) et des partenaires se concrétise en 1995 avec la création du SMIRIL (Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Îlots) et les premiers travaux débutent en 1999.

L'opération de requalification sur le secteur de la Table-Ronde (400 hectares sur de 10 km de long) a porté sur l'augmentation du débit réservé du " Vieux Rhône " et la réhabilitation des îlots par un nouveau creusement et remise en eau d'anciens bras asséchés du fleuve. Sont réapparues, les îlots de Ciselande, de Jaricot et de la Table-Ronde. Des cheminements empruntant les tracés des anciens sentiers ont été créés. Une boucle de 3 km, baptisée " le sentier de l'homme et du fleuve ", ponctuée de panneaux d'information, raconte l'histoire qui lie l'homme au fleuve Rhône.

Ces initiatives ont ainsi pour mission non seulement de gérer et protéger le site, sa faune et sa flore, mais aussi de l'ouvrir au public.

Les îlons du Rhône : vers une réhabilitation hydraulique et écologique dans le périmètre métropolitain

Le Rhône ante-aménagement se compose d'un lit majeur et d'un réseau de bras secondaires appelés « îlons » formant un système de tresses. Au gré du niveau d'eau, les îlons se remplissent (en période de crue) ou disparaissent (période d'étiage) laissant apparaître des îles au destin mouvant.

Ces bras secondaires forment un écosystème singulier, qui est fonction de la nature de l'eau qui y réside - eau lente, stagnante ou chaude. Milieux riches en ressources écologiques, ils contribuent au maintien d'une faune et d'une flore diversifiées et équilibrées¹.

La biodiversité présente est proportionnelle et assujettie à la diversité et la complexité du milieu naturel. Les barrages, digues, canaux représentent des obstacles physiques au maintien de la diversité du système fluvial, l'appauvrissant et le rendant vulnérable.

Les îlons remplissaient également des fonctions sociales et culturelles multiples : pêche, baignade, terrain de jeux pour les enfants...

Aujourd'hui, dans la vallée du Rhône, on recense plus de 250 îlons et milieux annexes, soit une longueur de 300 km.

Présentes dans l'agglomération, îlons et îles ont progressivement disparu au gré des aménagements urbains :

- au 18^{ème} siècle, Soufflot bâtit le quartier Saint Clair, en prolongement du quai de Retz (Jean Moulin), par comblement des îlons, entraînant la disparition des îles afférentes. En 1860, à Gerland, dans le quartier de la Mouche, Michel Félizat installe son chantier de construction de bateaux (les bateaux mouche) au bord d'une îlon. Baptisée « îlon Félizat » par les habitants, elle sera comblée dans les années 1950 par l'entreprise de travaux publics, la société Borie, alors propriétaire du terrain ;
- l'aménagement systématique du Rhône entrepris par la CNR, entre 1936 et 1986, a eu comme conséquences une transformation du milieu fluvial et une altération de l'équilibre écologique et social de ces espaces annexes : déconnexion des zones humides au lit majeur, diminution du débit, abaissement de la nappe phréatique, appauvrissement des milieux faunistique et floristique.

L'industrialisation massive des berges a pour effets l'apparition de fortes pollutions et la dégradation du milieu naturel (disparition des zones humides).

En 2000, les acteurs gestionnaires du fleuve² adoptent un **Programme Décennal de Réhabilitation Hydraulique et Écologique du Rhône**³, servant les desseins d'un retour vers un

¹ Les invertébrés aquatiques s'y réfugient, en particulier sur les premiers mètres de berges (jusqu'à 42 000 individus par m²). Endroits calmes par excellence, les poissons viennent y frayer; ce sont aussi des zones de croissance des alevins.

Sur les rives, la forêt alluviale (ou ripisylve) se compose de saules, peupliers, mais aussi de frênes et d'ormes. Cette forêt bien particulière se raréfie avec la disparition des îlons, elle est pourtant le refuge de plusieurs espèces remarquables comme le héron bihoreau, le faucon hobereau, le castor. Les naturalistes y ont découvert deux nouvelles orchidées ces dernières années : *l'épipactis* du Rhône et *l'épipactis* du castor.

² Présidé par le préfet coordonnateur de Bassin, qui regroupe la CNR, l'Agence de l'Eau, les DIREN, les DRIRE, le service de la navigation Rhône-Saône, le CSP, EDF, des représentants des collectivités riveraines, des associations de pêche et de protection de la nature.

³ Ce programme prévoit :

- La restauration des tronçons court-circuités par l'augmentation des débits réservés, c'est-à-dire des débits du fleuve dans son lit naturel par opposition aux débits des canaux de dérivation (une priorité conditionnant les autres volets) ;
- La restauration écologique des îlons et autres milieux annexes compte tenu de leur richesse et de leur fonctionnalité patrimoniale et biologique ;
- La reconquête des axes de migration et des communications piscicoles afin de redonner au Rhône son caractère d'axe de migration et permettre sa reconnexion piscicole avec ses affluents et ses milieux annexes ;
- L'élimination des rejets polluants dans les Rhône court-circuités ;

« fleuve vif et courant ».

Pour mettre en œuvre le programme de réhabilitation, cinq tronçons de Rhône court-circuité sont désignés comme prioritaires par le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau - Agence de l'Eau, 1996), en raison de leurs forts potentiels de réponse aux objectifs de restauration écologique : le Haut-Rhône, Pierre Bénite, Péage-de-Roussillon, Montélimar, Donzère-Mondragon, auxquels s'est ajouté le site de Miribel-Jonage.

Une restauration environnementale pour des retrouvailles avec les populations

Deux des cinq sites prioritaires se trouvent au sein du périmètre métropolitain ; les îles et les îlons du Rhône en aval de Lyon et le Grand Parc de Miribel Jonage.

Sur le secteur de l'**Île de la Table Ronde**, la restauration environnementale est étroitement liée à sa réappropriation par les riverains : « Restaurer la nature du Rhône avec ses îlons, ses forêts alluviales, ses poissons d'eaux vives, c'est aussi renouer les liens entre le fleuve et l'homme par les activités de découverte, de pêche ou de divertissement » (SMIRIL, Charte d'objectifs, janvier 1996). La mise en valeur de la tour du bac à traîlle (2000) à Grigny ou plus récemment (mai 2006) la reproduction à 70% de l'ancien bac à traîlle de Vernaison, à but essentiellement pédagogique, ont vocation de valoriser le patrimoine culturel (bâti) du Rhône.

En amont de Lyon, le **Grand Parc de Miribel Jonage** a lui aussi engagé des travaux de réhabilitation hydraulique du site dès 1999. Un projet ambitieux sur le thème de l'eau et de la nature se met en place en privilégiant une transition progressive de la ville à la nature. D'ouest en est se succèdent ainsi trois pôles : une base de loisirs autour du lac des Eaux Bleues, un pôle « découverte de la nature » avec des parcours balisés et des animations pour découvrir les différentes facettes du Grand Parc dont les îlons, enfin des milieux naturels préservés. En 2005, se sont tenus les États Généraux du Parc, suivis de la signature d'un plan directeur en 2006. Les priorités affichées portent sur la prise en compte du système fluvial et sa complémentarité avec les différentes fonctions de l'espace (préservation de l'environnement, tourisme et loisirs).

Le nouveau parc urbain de 5 hectares que composeront prochainement les berges en rive gauche du Rhône, prévoit de conserver et mettre en valeur le bretillod (petit brotteaux), et la îlon sur le secteur compris entre le pont de Lattre de Tassigny et le pont Winston Churchill, afin de connecter à nouveau l'espace naturel avec les rives habitées.

Le parc comporte une bande de sable où la végétation arborée se développe au gré des crues. La îlon sera reformée avec le dragage des bras d'eau oubliés.

Il est également prévu de faire ressurgir les petites îles existantes qui évolueront en fonction des mouvements du Rhône. En période d'étiage, il sera possible d'y accéder grâce à des pontons.

L'espace métropolitain expose ces îlons au titre de bien patrimonial – naturel et culturel -, corridor biologique pour les oiseaux migrateurs, espace de détente pour les citoyens.

L'enjeu contemporain de la réhabilitation du milieu fluvial consiste désormais à pouvoir concilier valeur environnementale et sociale au rythme des séquences fluviales.

-
- La valorisation touristique de ces opérations dans le respect des contraintes de sécurité ;
 - Le suivi scientifique de l'ensemble du programme.